

Procès-verbal de l'**assemblée ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive le **jeudi 2 mai 2024 à 17 h**, au centre administratif du Réseau situé au 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Madame Geneviève Héon, présidente et conseillère de la Ville de Longueuil  
Monsieur Marc-Antoine Azouz, conseiller de la Ville de Longueuil  
Madame Rolande Balma, conseillère de la Ville de Longueuil  
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté  
Madame Nathalie Delisle, conseillère de la Ville de Longueuil  
Madame Louise Dion, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville  
Monsieur Sylvain Joly, conseiller de la Ville de Longueuil  
Monsieur Nicholas Kaminaris, représentant des usagers du transport en commun  
Madame Affine Lwalalika, conseillère de la Ville de Longueuil

Sont absentes :

Madame Doreen Assaad, vice-présidente et mairesse de la Ville de Brossard  
Madame Pascale Mongrain, mairesse de la Ville de Saint-Lambert

Sont également présents :

Monsieur Sylvain Gonthier, directeur général par intérim  
Maître Yvan Laberge, secrétaire corporatif adjoint par intérim et avocat et conseiller juridique  
Madame Pascale Denis, directrice Finances et trésorière

## **1. OUVERTURE**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

### **1.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-55**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Nicholas Kaminaris, appuyé par Nancy Decelles :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **1.3 Période de questions du public**

Il est tenu une période au cours de laquelle des personnes peuvent poser des questions et, durant laquelle, la présidente lit et répond aux questions qui ont été reçues via le site Internet du RTL. Aucune question n'est posée ou reçue.

### **1.4 Approbation de procès-verbaux**

#### **1.4.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-56**

#### **Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 avril 2024**

Il est proposé par Louise Dion, appuyé par Nancy Decelles :

D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 1.4.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-57

##### Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 17 avril 2024

Il est proposé par Rolande Balma, appuyé par Louise Dion :

D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 17 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **2. ORGANISATION DU TRANSPORT**

### 2.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-58

#### Autorisation de gratuité – Événements 2024

CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil est le transporteur officiel des événements suivants : Rendez-vous de la Mairie à Boucherville, Fête nationale du Québec à Longueuil célébrée les 23 et 24 juin 2024, OSM dans les parcs à Brossard, Festin culturel à Brossard et Fêtes de Saint-Lambert;

Il est proposé par Affine Lwalalika, appuyé par Rolande Balma :

D'OFFRIR un accès gratuit sur les lignes 80, 81 et 83 le samedi 15 juin 2024 dès 19 h jusqu'à la fin du service, sur présentation d'un coupon numérique ou imprimé de l'événement Rendez-vous de la Mairie à Boucherville;

D'OFFRIR un accès gratuit sur les lignes 8, 20, 28, 75, 81 et 88 le dimanche 23 juin 2024 dès 16 h jusqu'à la fin du service, sur présentation d'un coupon numérique ou imprimé de l'événement Fête nationale du Québec 2024 à Longueuil;

D'OFFRIR un accès gratuit sur les lignes 5, 8, 19, 42, 50, 88, 132, 160 et T20 le lundi 24 juin 2024 dès 10 h jusqu'à la fin du service, sur présentation d'un coupon numérique ou imprimé de l'événement Fête nationale du Québec 2024 à Longueuil;

D'OFFRIR un accès gratuit sur les lignes 41, 43 et 44, le mercredi 24 juillet 2024 dès 17 h jusqu'à la fin du service, sur présentation d'un coupon numérique ou imprimé de l'événement OSM dans les parcs à Brossard;

D'OFFRIR un accès gratuit sur les lignes 41, 43 et 44, le vendredi 9 août 2024 dès 16 h 30 jusqu'à la fin du service et le samedi 10 août 2024 dès 12 h 30 jusqu'à la fin du service, sur présentation d'un coupon numérique ou imprimé de l'événement Festin culturel à Brossard;

D'OFFRIR un accès gratuit sur les lignes 1, 6, 13 et 15, le vendredi 23 août de 10 h jusqu'à la fin du service ainsi que le samedi 24 août de 10 h jusqu'à la fin du service et le dimanche 25 août de 10 h jusqu'à 17 h, sur présentation d'un coupon numérique ou imprimé de l'événement Fêtes de Saint-Lambert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-59

#### Dérogation à une disposition du règlement L-05 concernant les normes de sécurité et de comportement des personnes dans le matériel roulant et les immeubles exploités par ou pour le Réseau de transport de Longueuil

Il est proposé par Nicholas Kaminaris, appuyé par Sylvain Joly :

D'AUTORISER une dérogation à l'article 11 g) du Règlement L-05 concernant les normes de sécurité et de comportement des personnes dans le matériel roulant et les immeubles exploités par ou pour le Réseau de transport de Longueuil afin de permettre l'implantation du projet-pilote de transport de vélos uniquement, et ce, à bord des lignes d'autobus 61, 461 et 462 pour la période du 20 mai au 14 octobre 2024;

D'AUTORISER le directeur général du RTL à signer, pour et au nom du RTL, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-60

#### **Approbation de l'avenant visant le renouvellement de l'entente concernant le projet pilote de mise en service de la ligne 428 et de son opération**

Il est proposé par Nathalie Delisle, appuyé par Marc-Antoine Azouz :

D'APPROUVER la poursuite du projet-pilote consistant en la mise en place de la ligne express 428, en service depuis le 2 mai 2022, pour la période allant du 24 juin 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement;

D'APPROUVER la poursuite d'une entente de financement avec une partie prenante pour le service de la ligne express 428;

CONSÉQUEMMENT, D'APPROUVER l'avenant 1 à l'entente concernant le projet-pilote de mise en service de la ligne 428 et de son opération à intervenir entre le RTL et Amazon Canada Fulfillment services, ULC et joint au sommaire décisionnel SD-2024-0118;

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, cet avenant 1 conditionnellement à ce que cet avenant puisse être conclu en conformité avec l'article 152.1 de la Charte de la langue française;

D'AUTORISER le directeur général à négocier des particularités à cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3. **BIENS MATÉRIELS ET SERVICES**

#### 3.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-61

##### **Aliénation en 2024 d'autobus en fin de vie utile**

Il est proposé par Sylvain Joly, appuyé par Rolande Balma :

D'AUTORISER la Direction entretien et ingénierie à procéder à l'aliénation en 2024 de 18 autobus dont l'âge au moment de l'aliénation devra être supérieur ou égal à l'âge économiquement rentable ou dont le coût de réparation pour le maintien en service ne serait pas économiquement rentable;

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, les ententes par lesquelles le RTL aliènera ces autobus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-62

##### **Octroi de contrat – Acquisition d'abris pour matières dangereuses résiduelles**

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Marc-Antoine Azouz :

D'OCTROYER le contrat, à la suite de l'appel d'offres P24-018 – Acquisition d'abris pour matières dangereuses résiduelles, au plus bas soumissionnaire conforme, soit QUATREX ENVIRONNEMENT INC., aux prix soumis, jusqu'à concurrence du montant total estimé à 169 312,19 \$ (taxes incluses), pour la durée complète du contrat, conformément à la soumission déposée et aux conditions des documents de l'appel d'offres et pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles;

D'AUTORISER une réserve pour contingence, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-63

##### **Octroi de contrat – Drainage et traitement de matières dangereuses résiduelles**

Il est proposé par Marc-Antoine Azouz, appuyé par Louise Dion :

D'OCTROYER le contrat, à la suite de l'appel d'offres P24-019 – Drainage, transport et traitement de matières dangereuses résiduelles, au plus bas soumissionnaire conforme, soit SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES 360 (QUÉBEC) LTÉE, aux prix soumis, jusqu'à concurrence du montant total estimé à 336 867,81 \$(taxes incluses),

conformément à la soumission déposée et aux conditions des documents de l'appel d'offres et pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles;

D'AUTORISER une provision pour un montant total n'excédant pas 43 939,28 \$ (taxes incluses), lequel est déjà inclus au montant total de 336 867,81 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-64

##### **Octroi de contrat – Achat et remplacement des écrans info-voyageurs**

Il est proposé par Nathalie Delisle, appuyé par Rolande Balma :

D'OCTROYER le contrat, à la suite de l'appel d'offres P23-060 - Achat et remplacement des écrans info-voyageurs, au seul soumissionnaire conforme, soit CONSULTANTS NCP INC., aux prix soumis, jusqu'à concurrence du montant total estimé à 878 581,46 \$ (taxes incluses), pour la durée complète du contrat, conformément à la soumission déposée et aux conditions des documents de l'appel d'offres et pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles;

D'AUTORISER une réserve pour contingence, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-65

##### **Octroi de contrat – Remplacement des portes de garage au centre d'exploitation de Saint-Hubert**

Il est proposé par Sylvain Joly, appuyé par Louise Dion :

D'OCTROYER le contrat, à la suite de l'appel d'offres P24-020 – Remplacement des portes de garage au Centre d'exploitation de Saint-Hubert, au seul soumissionnaire conforme, soit 9140-2594 QUÉBEC INC. (Construction Arcade) aux prix soumis, jusqu'à concurrence du montant total estimé à 224 799,99 \$ (taxes incluses), pour la durée complète du contrat, conformément à la soumission déposée et aux conditions des documents de l'appel d'offres et pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles;

D'AUTORISER une réserve pour contingence, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4. **RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES**

#### 4.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-66

##### **Nomination de madame Lyne Martel comme membre externe du comité technique des ressources humaines**

Il est proposé par Nicholas Kaminaris, appuyé par Louise Dion :

DE NOMMER madame Lyne Martel comme membre externe du comité technique des ressources humaines, et ce, pour une période de 4 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-67

##### **Nomination de madame Linda Bergeron comme membre externe du comité technique des ressources humaines**

Il est proposé par Louise Dion, appuyé par Nancy Decelles :

DE NOMMER madame Linda Bergeron comme membre externe du comité technique des ressources humaines, et ce, pour une période de 4 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-68

##### **Nomination de madame Johanne Gélinas comme membre externe du comité technique de gouvernance, éthique et transition socio-écologique**

Il est proposé par Sylvain Joly, appuyé par Nathalie Delisle :

DE NOMMER madame Johanne Gélinas comme membre externe du comité technique de gouvernance, éthique et transition socio-écologique, et ce, pour une période de 4 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-69

##### **Nomination de monsieur Martin Massé comme membre externe du comité technique de gouvernance, éthique et transition socio-écologique**

Il est proposé par Louise Dion, appuyé par Nicholas Kaminaris :

DE NOMMER monsieur Martin Massé comme membre externe du comité technique de gouvernance, éthique et transition socio-écologique, et ce, pour une période de 4 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 5. **ADMINISTRATION ET FINANCES**

#### 5.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-70

##### **Dépôt – Liste des chèques émis**

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 13 mars au 9 avril 2024, pour le paiement des comptes inscrits, au montant de 21 175 447,25 \$.

#### 5.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-71

##### **Dépôt – Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – mars 2024**

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour le mois de mars 2024.

### 6. **AFFAIRES NOUVELLES**

### 7. **CLÔTURE**

#### 7.1 **Période d'intervention des membres du conseil**

Monsieur Marc-Antoine Azouz et madame Nancy Decelles, membres du conseil d'administration, s'adressent à l'audience.

#### 7.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 24-72

##### **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Nathalie Delisle :

DE LEVER la présente assemblée. Il est 17 h 31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ